

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal d'ATTAINVILLE s'est réuni le mardi 25 août 2009 à 20h45

Sous la présidence de Mr Dominique DE SUTTER, Maire

Etaient présents : M VALLET Philippe, Mme SCALZOLARO Lina, Mme POURCHAIRE Geneviève, M CITERNE Yves Adjoints Mme CAETANO Téresa Mme TORIKIAN Isabelle, Mme CORUBLE Emmanuelle, M JOUSSELIN Bruno, M RACAPE Didier-Yves Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés

Etaient absents : M JOURNET Philippe, Mme PORTEJOIE Christelle, Mme DERREE Dominique, Mlle LE MOULT Morgane, M RICHARD Thierry, M ZELEC Ludovic, Mlle VASSEUR Emilie, Mme SALMON Catherine

Secrétaire de séance : M JOUSSELIN Bruno

Monsieur le Maire fait donner lecture du compte rendu du Conseil Municipal précédent, adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire, demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération qui est intervenue après l'envoi de l'ordre du jour. Le Conseil Municipal accède à la demande de Monsieur le Maire à l'unanimité.

TRANSFERT DU MARCHE LACROIX AU SITSAM AUTORISATION DONNEE A M LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 DE TRANSFERT.

Vu la délibération du vingt six juin 2008 de la ville de Moisselles créant le syndicat

Vu les délibérations du 31 mars 2009 de la ville de Moisselles approuvant les statuts du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Attainville Moisselles et fixant les délégués.

Vu la délibération du dix neuf juin 2008 de la ville d'Attainville créant le syndicat

Vu la délibération du 23 mars 2009 de la ville d'Attainville approuvant les statuts du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Attainville Moisselles.

Vu la délibération du 26 mai 2009 de la ville d'Attainville désignant les délégués du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire Attainville Moisselles.

Vu l'arrêté préfectoral n°09-335 autorisant la création entre les communes d'Attainville et de Moisselles, du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire d'Attainville Moisselles

Considérant le marché de transport scolaire en date du 19 juin 2008 signé avec les cars Lacroix.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE le transfère du marché de transport LACROIX

ACCEPTE les modifications de l'avenant n°1.

AUTORISE M Le Maire à signer l'Avenant n°1 de transfert.

TARIF DU COLOMBARUIM

Suite à la construction du columbarium il est proposé de fixer le prix de la case, à raison de 650 € pour une durée de 30 ans.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOPTE le tarif proposé

DESIGNATION DES JURES D'ASSISES

Vu l'arrêté préfectoral du 6 avril abrogeant l'arrêté préfectoral du 11 mars et fixant la nouvelle répartition des jurés d'assises appelés à siéger au cours de l'année 2010.

Il convient de tirer au sort un nombre de 3

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au tirage au sort, d'après les listes électorales, DESIGNE à l'unanimité les Jurés d'Assises qui devront éventuellement siéger en 2010.

Mlle ALLAIN Gaëlle 6 avenue des Cèdres 95570 ATTAINVILLE
Mlle ASPILAIRE Glenda 39 av des Jonquilles 95570 ATTAINVILLE
M CHAMAYOU Thomas 10 rue des Fauvettes 95570 ATTAINVILLE

La séance est levée à 21H15

Le Maire

D. DE SUTTER